

DE L'INCOMPRÉHENSIBLE

Que ne pas soumettre et communiquer aux autres nos connaissances est pour nous un principe d'indigence, qui atteint jusqu'à la grâce elle-même. – Des prières qu'a prononcées le Christ; et de la puissance avec laquelle il faisait toutes choses. – De la réforme de l'ancienne loi. – Que l'incarnation ne nuit en rien à l'égalité du Fils avec le Père; qu'elle la fait ressortir même avec plus de clarté,

1. Dans nos réunions brillantes des jours qui viennent de s'écouler nous vous avons suffisamment entretenus des combats des apôtres, que nous avons pris pour sujet, et nous avons éprouvé bien du charme à suivre le récit de leurs hauts faits spirituels. Voici maintenant le moment de vous payer ma dette, ce à quoi rien ne s'oppose. Sans doute le grand nombre des jours écoulés vous a fait oublier ce que je vous dois; néanmoins je ne veux rien vous dérober, et je mettrai la meilleure volonté à m'acquitter entièrement envers vous. En agissant de la sorte, j'obéis non seulement à la reconnaissance, mais à mon intérêt personnel. En matière de contrats temporels, il y a de l'avantage pour celui qui emprunte à ce que le prêteur ne s'en souvienne plus. Dans les contrats spirituels, au contraire, le plus grand avantage qui puisse échoir au débiteur, c'est que ses créanciers ne perdent jamais le souvenir de ses dettes. La somme rendue abandonne dans le premier cas l'emprunteur pour passer entre les mains du prêteur, en sorte que l'un voit diminuer et l'autre augmenter sa fortune. Il n'en est plus ainsi dans les choses spirituelles : on peut à la fois et se libérer et garder ce que l'on possède; et, chose plus étonnante encore, nous ne sommes jamais plus riches que lorsque nous payons nos dettes. Si j'enfouis mes biens dans mon âme et si je les y conserve, sans en faire part à qui que ce soit, j'en profite beaucoup moins et mes trésors diminuent. Mais si j'offre à mes frères et si je leur distribue et leur veux donner en participation toutes les connaissances que je puis avoir, mes richesses spirituelles en sont augmentées. Que ce soit la vérité, et que cette communication faite à autrui accroisse nos biens, tandis qu'en les dérochant à tous les regards, on les amoindrit, l'exemple des serviteurs auxquels furent confiés les talents, cinq à l'un, deux à l'autre, un seul au troisième, nous l'atteste. Les deux premiers rapportèrent le double de ce qu'ils avaient reçu, et en conséquence ils furent comblés d'honneur. Le dernier, ayant gardé pour lui le talent et n'en ayant fait part à personne, ne put en doubler la valeur et fut pour cela rigoureusement châtié. Que le souvenir de cet exemple et la crainte des supplices auxquels nous nous exposerions, nous détermine à faire part à nos frères de ce que nous avons, à mettre tous nos trésors à leur disposition, à n'en dissimuler aucun. Plus large est la part que nous en faisons à autrui, plus nous nous enrichissons nous-mêmes.

Vous croyez peut-être qu'il est porté atteinte à votre gloire, lorsque un grand nombre de personnes sont admises à connaître ce qui n'avait été connu que de vous. Eh bien, vous ne donnez à votre gloire que plus d'éclat, vous servez admirablement vos intérêts, lorsque vous étouffez de la sorte l'envie, lorsque vous montrez un si grand amour pour vos frères. Mais si l'on vous voyait garder pour vous seul ces connaissances, on vous regarderait comme rempli de jalousie et de malveillance pour vos semblables, en même temps que vous deviendriez un objet de haine et d'aversion générale. Dieu tirerait de votre perversité une terrible vengeance. En outre, la grâce vous abandonnerait bientôt et vous laisserait dans un complet dénûment. Que le froment reste continuellement enfermé dans les greniers, il se gâte et est consumé par la teigne. Qu'on le répande au dehors dans les champs, il se renouvelle et se multiplie. Pareillement, si la doctrine spirituelle reste enfoncée au dedans de nous, elle ne tarde pas à y périr; l'envie, la négligence, dévorant notre âme et exerçant sur elle leur action dissolvante. Mais si nous la répandons dans les âmes de nos frères, comme dans un champ fertile, et ceux qui la reçoivent et ceux qui la possèdent voient se multiplier leurs trésors. De même qu'une fontaine à laquelle on vient puiser souvent verse une eau plus pure et plus abondante, au lieu qu'en la couvrant de terre on arrête son cours; de même la grâce spirituelle et la parole doctrinale coulent avec plus d'abondance à mesure qu'on y puise et qu'on les offre à quiconque désirerait en user; tandis que dissimulées par l'envie et la malveillance, elles s'évanouissent peu à peu, et finissent par se perdre. Puisque de tels avantages nous sont offerts, mettons à votre disposition tout ce que nous possédons, et acquittons-nous complètement envers vous de ce qui vous est dû, après avoir remis en mémoire l'ensemble et l'ordre de ces dettes.

2. Vous savez et vous vous rappelez sans doute qu'en vous entretenant récemment de la gloire du Fils unique, nous avons énuméré plusieurs des raisons qui expliquent l'humilité de ses paroles. Nous avons dit qu'en s'exprimant en langage aussi humble, le Christ non

DIXIÈME HOMÉLIE

seulement le fait à cause de la chair qu'il avait revêtu et de la faiblesse de ses auditeurs, mais encore qu'il agit de la sorte en bien des endroits pour nous enseigner l'humilité. Nous avons parlé suffisamment dans ces mêmes entretiens de chacune de ces raisons; et, remettant sous vos yeux soit la prière prononcée à l'occasion de Lazare, soit la prière prononcée au moment de sa passion, nous vous avons démontré clairement que le Sauveur a fait l'une pour propager la foi en son incarnation, et qu'il a fait l'autre pour condescendre à la faiblesse de ses disciples, bien qu'il n'eût en aucun cas besoin de secours. Qu'il ait fait encore ceci en maintes circonstances pour leur enseigner l'humilité, en voici la preuve. Il met de l'eau dans un bassin, et comme si ce n'était pas assez, il se ceint d'un linge, s'abaissant jusqu'à la plus vile des conditions, et il commence à laver les pieds de ses disciples, sans excepter le disciple qui allait le trahir. Comment n'être pas saisi d'admiration et de stupeur ? Un disciple va le trahir, et il lui lave les pieds. Pierre s'y refuse, en disant : «Seigneur, non, vous ne me laverez pas les pieds.» Il lui répond : «Si je ne te lave pas les pieds, tu n'auras pas de part avec moi.» – «Seigneur, reprend alors Pierre, non seulement les pieds, mais les mains et la tête.» (Jn 13,4-9) Voyez-vous la piété que respirent ces deux réponses du disciple, et celle où il refuse, et celle où il accepte ? Les expressions sont différentes, mais dans l'un et l'autre cas elles ont été dictées par la même ardeur de sentiment. Quelle vivacité et quelle ferveur bouillante l'apôtre montrait en toute circonstance !

Dans la crainte cependant que l'on ne jugeât de la bassesse de la nature par celle de l'action, comme je le disais tout li l'heure, dès que le Sauveur eut lavé les pieds à ses disciples, il leur parla en ces termes : «Comprenez-vous ce que je viens de vous faire ? Vous m'appelez votre Seigneur et votre Maître, et vous avez raison, car je le suis en effet. Si donc moi, votre Maître et votre Seigneur, je vous ai lavé les pieds, vous devez en faire autant les les envers les autres. Je vous ai donné l'exemple, afin qu'e ce que j'ai fait pour vous, vous le fassiez pour vos frères.» Donc le Christ a fait bien des choses pour qu'elles nous servissent d'exemple. De même qu'un maître plein de sens balbutiera avec les enfants qui balbutient, ce qui, loin de prouver son impéritie, n'établira que plus clairement sa sollicitude pour les enfants; ainsi le Christ agissait de la sorte, non à cause de l'infirmité de sa nature, mais par esprit de condescendance. Et gardez-vous bien de parler de ces traits sans réflexion : remarquez, si nous examinons chose telle qu'elle se présente, les absurdités qui en sont la conséquence. Si, en effet, celui qui lave les pieds d'un homme est d'une condition inférieure à la sienne, Jésus Christ, ayant ici lavé les pieds de ses disciples, il s'ensuit que le Christ est d'une condition inférieure à celle de ses disciples. Or personne, pas même un insensé, n'oserait avancer un pareil propos. Voyez-vous maintenant quel mal il y a à ignorer les raisons qui ont inspiré les diverses actions du Sauveur ? ou plutôt comprenez-vous combien il est salutaire d'examiner sérieusement toutes ces choses, et de ne pas nous borner simplement à constater l'humilité de telle de ses paroles, ou de telle de ses actions, et d'en rechercher le motif et le but ?

Et ce n'est pas ici la seule occasion où le Sauveur agisse de cette manière; en un autre endroit il nous insinue le même enseignement. Après avoir demandé : «Quel est le plus grand des deux, celui qui est assis à table, ou celui qui le sert ?» il ajoute : «N'est-ce pas celui qui est assis à table ? Eh bien, je suis au milieu de vous comme celui qui sert les autres.» (Luc 22,27) Voilà donc et ce qu'il a dit et ce qu'il a fait, d'où il résulte qu'en bien des circonstances il s'est arrêté aux procédés les plus humbles, dans le but d'instruire ses disciples et de les former en même temps à la modération. On ne saurait douter qu'en acceptant toutes ces choses, bien loin d'obéir aux exigences de sa nature, il avait en vue l'instruction de ses apôtres. «Les chefs des nations, leur disait-il un jour, exercent sur elles leur domination; il n'en sera pas de même parmi vous : celui qui veut être parmi vous le premier, qu'il devienne le serviteur de tous les autres. Car le Fils de l'homme est venu pour servir, et non pour être servi.» (Mt 20,25-28) Par conséquent, s'il est venu pour servir, pour enseigner l'humilité, ne cédez ni au trouble, ni à l'abattement, parce que vous le verrez quelque part parler ou agir à la façon des serviteurs. C'est dans le même sentiment qu'il prononça plusieurs de ses prières. Ses disciples s'approchent et lui disent : «Seigneur, enseignez-nous à prier, de même que Jean l'a enseigné à ses disciples.» (Luc 11,1) Que devait-il faire, je vous prie ? Devait-il ne pas leur enseigner à prier ? Mais il était venu précisément pour les initier à tous les secrets de la sagesse. Alors, il devait leur enseigner à prier : donc il fallait qu'il priât lui-même. – On observera qu'il n'aurait dû le faire qu'en paroles. Mais les résultats que l'on atteint par l'enseignement en paroles sont bien différents de ceux de l'enseignement par l'exemple. C'est pour cela qu'il ne se contente pas de leur enseigner par ses paroles à prier et qu'il y joint l'enseignement de ses propres exemples, et qu'il passe les nuits en prières au désert, nous montrant et nous faisant comprendre de cette manière que, pour nous entretenir avec Dieu, il

DIXIÈME HOMÉLIE

faut nous dérober au tumulte et au bruit du monde, et choisir non seulement les lieux, mais encore les heures solitaires. La solitude ne se trouve pas seulement sur la montagne, on la trouve aussi dans une chambre de laquelle le bruit est banni.

3. Que ces prières du Sauveur soient des actes de condescendance, nous l'avons amplement démontré par les circonstances de la résurrection de Lazare; mais on en trouve encore des preuves autre part. Pourquoi ne prie-t-il pas quand il s'agit des plus petits ? S'il priait parce qu'il a besoin du secours du ciel, et qu'il n'a pas de lui-même la puissance suffisante, il devrait prier et invoquer le Père en toute circonstance: s'il ne l'invoque pas en toute circonstance, il devrait l'invoquer du moins dans les circonstances les plus importantes. Or il fait tout le contraire : dans les conjonctures les plus difficiles, il n'a point recours à la prière, montrant par là que lorsqu'il prie il le fait pour instruire les hommes, et non par défaut de puissance. Ainsi, lorsqu'il bénit les pains, il leva les yeux vers le ciel et pria, pour nous apprendre à ne jamais nous approcher de la table avant d'avoir rendu grâces à Dieu, le créateur de tous les fruits. D'autre part, il rendit plusieurs morts à la vie sans faire aucune prière, et il ne pria qu'au sujet de Lazare. Nous en avons donné la raison, à savoir, le désir de venir en aide à la faiblesse des assistants; ce qu'il indiqua lui-même lorsqu'il ajouta, en termes formels : «Si j'ai parlé de la sorte, c'est à cause de la foule qui m'entoure.» Ce n'est point cette prière, mais la voix du divin Maître, qui ramena le mort à la vie, comme nous l'avons abondamment établi. Vous le comprendrez plus clairement par les considérations suivantes.

Toutes les fois qu'il s'agira de punir, de récompenser, de remettre les péchés, de porter une loi, en un mot, d'un acte d'autorité souveraine, vous ne le verrez jamais invoquer le Père et prier; mais vous le verrez agir en tout cela avec une pleine autorité. Je vais passer en revue chacun de ces articles : à vous d'examiner attentivement comment en ces divers cas la prière lui est peu nécessaire. «Venez, dit-il, les bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé. – Eloignez-vous de moi, maudits; allez au feu préparé au démon et à ses anges.» (Mt 25,34,41). Le voilà punissant et couronnant avec une autorité souveraine, sans recourir aucunement à la prière. Quand il voulut guérir le paralytique de son infirmité, il lui dit : «Lève-toi, prends ton lit et marche.» (Mc2,9) Quand il voulut arracher une jeune fille à la mort : «Ma fille, lève-toi, je te l'ordonne;» «Mc 5,41) pour délivrer des péchés : «Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis;» (Mt 9,2) pour chasser les démons : «Esprit du mal, je te l'ordonne, va-t'en;» (Mc 5,8) pour ramener le calme sur la mer : «Calme-toi et fais silence;» (Mc 4,39) pour guérir un lépreux : «J'y consens, sois guéri;» (Mt 8,3) pour promulguer une loi : «Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez pas. Et moi je vous dis : Quiconque traitera son frère de fou, méritera le feu de l'enfer.» (M 5,21-22) Le voyez-vous, en toutes ces occasions, procéder avec l'autorité du maître, condamner à l'enfer, introduire dans le céleste royaume, guérir les paralytiques, chasser la mort, remettre les péchés, gourmander les démons, apaiser les flots irrités ? Or, quoi de plus élevé, je vous le demande, d'ouvrir la porte des cieus, de précipiter dans l'enfer, de pardonner les péchés, de promulguer des lois avec plein pouvoir, ou de multiplier des pains ? N'est-ce pas une vérité reconnue par tous, que ces choses-ci sont de beaucoup supérieures aux autres ? Et pourtant, quand il est question de ces choses plus importantes, le Sauveur n'a point recours à la prière; sans doute pour déclarer que s'il prie dans les circonstances moins importantes, il le fait, non par défaut de puissance, mais pour l'instruction des personnes qui l'entourent.

Pour vous faire comprendre, au surplus, ce qu'il y a de grand dans le pouvoir de remettre les péchés, j'invoquerai le témoignage d'un prophète. D'après ce prophète, ce pouvoir n'appartient à personne; il n'appartient qu'à Dieu. «Quel est le Dieu, s'écrie-t-il, qui efface les iniquités, et qui s'élève au-dessus de l'impiété comme vous ?» (Mich 7,18) Introduire dans le royaume des cieus est encore un pouvoir bien préférable à celui de briser les liens de la mort. Porter des lois est la prérogative des monarques, et non celle des sujets : la nature elle-même proclame cette vérité, que les rois seuls ont le pouvoir de promulguer des lois; et l'Apôtre l'intime dans ces paroles : «Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur; mais je leur donnerai un conseil, comme ayant reçu de Dieu la grâce d'être son fidèle ministre.» (I Cor 7,25) Parce qu'il n'était que serviteur et que ministre, il n'osait rien ajouter aux lois établies dès le commencement. Il n'en est pas de même pour le Christ; il rappelle, avec une autorité irrécusable, les lois antiques, et il y ajoute ses propres lois. Mais si le simple pouvoir d'établir des lois est le privilège de la royauté, comme le Sauveur non seulement en a établi quelques-unes, mais qu'il en a aussi réformé quelques autres, quel prétexte reste-t-il à l'impudence de nos adversaires ? Il est donc évident d'après cela, qu'il possède la même substance que son Père.

DIXIÈME HOMÉLIE

4. Eclaircissons davantage cette proposition, et transportons-nous sur le terrain des Ecritures : «Jésus ayant monté sur une montagne, s'assit et se mit à parler à tous ceux qui l'environnaient, en ces termes : «Bienheureux les pauvres d'esprit; bienheureux ceux qui sont doux et miséricordieux; ceux qui ont le cœur pur.» (Mt 5,1 et seq.) Après qu'il eut proclamé ces béatitudes, il ajouta : «Ne pensez pas que je sois venu abroger la loi et les prophètes; je suis venu, non pour abroger, mais pour compléter.» (Mt 5,17) Qui eût conçu un pareil sentiment ? Est-ce qu'il y a dans l'Ancien Testament des assertions complètement opposées à celles du Nouveau, qui l'obligent à s'exprimer de la sorte ? «Bienheureux les pauvres d'esprit,» à savoir, les humbles, dit le Sauveur. L'Ancien Testament avait déjà dit : «Un sacrifice agréable à Dieu, c'est une âme affligée, non, ô mon Dieu ! vous ne dédaignerez pas un cœur contrit et humilié.» (Ps 50,19) Le Sauveur dit : «Bienheureux ceux qui sont doux.» Et Isaïe tient le même langage, en mettant ces paroles dans la bouche du Seigneur : «Sur qui abaisserai-je mes regards, sinon sur l'homme doux, paisible, et qui craint mes discours ?» (Is 66,2) – «Bienheureux les miséricordieux.» Cette vérité se rencontre encore à chaque pas dans l'Ecriture. «Ne trompez pas l'attente du pauvre, dit l'Écclésiastique, ne repoussez pas le suppliant qu'éprouve la tribulation.» (Ec 4,4) En une foule d'autres endroits il est question de la miséricorde. «Bienheureux ceux qui ont le cœur pur.» David disait aussi : «Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu, et renouvelez au fond de mon âme l'esprit de droiture.» (Ps 50,12) Que l'on parcoure les autres béatitudes, et on sera frappé des mêmes rapports. Pourquoi donc, n'ayant contredit en rien la doctrine de l'Ancien Testament, le Sauveur ajoute-t-il : «Ne pensez pas que je sois venu abroger la loi et les prophètes; je suis venu, non pour abroger, mais pour compléter ?» Cette observation concernait ce qu'il se proposait de dire, et non ce qu'il avait déjà dit. Comme il devait donner plus d'étendue aux commandements, de crainte que l'on ne vît dans ce développement une contradiction, dans ces additions une lutte, il prévient en ces termes : «Ne pensez pas que je sois venu abroger la loi et les prophètes;» c'est-à-dire : Je proposerai des règles beaucoup plus parfaites que les règles déjà données. Par exemple : «On vous a dit : Vous ne tuerez point; et moi je vous dis : Vous ne vous emporterez point. On vous a dit : Vous ne commettrez pas d'adultère; et moi je vous dis : Quiconque regarde une femme avec des yeux de convoitise, a déjà commis l'adultère en son cœur;» et autres préceptes semblables.

Ne prenez donc pas pour une abrogation ce qui n'est qu'un perfectionnement. Il n'abroge pas, il complète; et ce qu'il fait pour les corps, il le fait pour la loi. Et qu'a-t-il fait pour les corps ? Ayant, à sa venue, trouvé bien des hommes privés de quelques membres, et bien des choses défectueuses, il a porté remède à ces choses et il les a rétablies dans l'état qui leur convenait, déclarant par les faits eux-mêmes à tous les hommes qu'il était bien l'auteur des lois antiques et artisan de la nature humaine. Combien il avait à cœur de le montrer la guérison de l'aveugle-né nous en fournit une preuve évidente. Jésus, rencontrant sur son chemin un aveugle, fit un peu de boue, en frotta les yeux de l'aveugle et lui dit : «Va te laver dans la piscine de Siloé.» (Jn 9,6-7) Pour quel motif, lui qui plus d'une fois a d'une seule parole rappelé les morts à la vie et opéré une infinité de miracles, emploie-t-il ici un moyen de ce genre, fait-il un peu de boue et en frotte-t-il les yeux de l'aveugle-né ? N'est-ce pas évidemment pour que, après avoir appris que Dieu forma l'homme d'un peu de limon, vous appreniez par ce qui se passe actuellement que le Fils de Dieu lui-même a fait l'homme dès le commencement ? A moins d'avoir cette leçon en vue, l'action du Sauveur était tout à fait inutile. De plus, afin que vous sachiez bien que la boue ne contribua en rien à rendre la vue à cet aveugle, et qu'il pourrait, sans matière aucune et par un simple commandement, façonner des yeux, il ajoute et lui dit : «Va, et lave-toi dans la piscine de Siloé.» Ainsi, c'est après avoir montré, par la nature de son opération, quel est celui qui a formé l'homme dès l'origine, qu'il lui dit : «Va, et lave-toi dans la piscine de Siloé.» Tel un sculpteur habile, désireux de prouver sa supériorité dans son art, laissera de côté une partie de la statue qu'il façonne, pour faire ressortir de la sorte le mérite de l'œuvre entière : tel le Christ, voulant montrer qu'il a créé l'homme tout entier, laissa cet aveugle privé d'un de ses sens, afin qu'en lui ouvrant à sa venue les yeux à la lumière, il établît, par cette restauration partielle, ses droits au titre de créateur de l'humanité.

Et voyez comment il procède : il choisit non la main ou le pied, mais les yeux, le plus indispensable de nos organes, le plus précieux de nos sens. Or, celui qui a pu former le plus beau et le plus indispensable de nos sens, assurément pourra former les mains, les pieds et tous les autres membres. Bienheureux ces yeux qui devinrent un sujet d'admiration pour tous les spectateurs, qui attirèrent sur eux tous les regards, dont la beauté devenait un véritable langage, et qui enseignaient à toutes les personnes présentes la puissance du Christ. En

DIXIÈME HOMÉLIE

vérité, c'était un spectacle étrange : l'aveugle instruisait les voyants à discerner la lumière. Ce que le Christ indiquait par ces paroles : «Je suis venu pour le jugement en ce monde, afin que ceux qui ne voyaient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles.» (Jn 9,39) Ô bienheureux aveugle ! Les yeux que la nature lui avait refusés, la grâce les lui donna; et il perdit moins durant sa cécité qu'il ne gagna à la manière suivant laquelle sa guérison fut opérée. Quoi de plus admirable que des yeux formés par des mains aussi pures et aussi saintes ! Ce qui était arrivé au sujet de la femme stérile se renouvela au sujet de cet aveuglé. De même que celle-là ne souffrit en rien de sa longue stérilité, et qu'elle acquit plus d'éclat, étant redevable de ses enfants, non aux lois de la nature, mais aux lois de la grâce; de même celui-ci n'eut rien à souffrir de sa cécité passée: au contraire, il en recueillit les plus grands avantages, puisqu'il lui fut donné de jeter son premier regard sur le soleil de justice, et sur ce soleil revêtu d'une forme sensible.

5. Je parle de la sorte afin que nous ne trouvions pas mauvais d'être éprouvés, soit nos frères, soit nous, par les tribulations. Si nous acceptons tous les événements avec reconnaissance et courage, nos épreuves aboutiront, en définitive, à un résultat excellent et fécond en heureuses conséquences. Mais ce que je voulais vous expliquer, c'est que, de même que le Sauveur a délivré le corps de bien des infirmités, ainsi, la loi qu'il reçut imparfaite, il la perfectionna, il la façonna et lui assigna un but plus élevé. Que personne pourtant, parce qu'il nous a entendu parler de l'imperfection de la loi, ne nous prête l'intention de blâmer le législateur. La loi n'était pas imparfaite en elle-même; elle ne le devint qu'avec la suite des temps. A l'époque où elle fut promulguée elle était irréprochable, et elle convenait à merveille au peuple auquel elle était destinée. Lorsque la nature éclairée par la loi aspira vers un but plus haut, alors la loi devint trop peu parfaite, non certes à cause de sa constitution intime, mais la cause des progrès dans la vertu, des hommes qu'elle avait formés. Un arc et des flèches faits à l'usage d'un fils de roi, et plutôt pour lui en faciliter l'exercice que pour la guerre et les combats, deviennent inutiles dès que l'enfant a grandi et qu'il a appris à se distinguer dans les batailles : ainsi en a-t-il été de la nature humaine. Tant que nos dispositions ont été imparfaites et que nous nous exerçons à la pratique du bien, l'ancienne loi nous a fourni des armes proportionnées à ce but et pour nous aisées à porter; mais une fois que nous avons grandi dans la vertu, la perfection à laquelle nous étions arrivés rendait ces armes imparfaites. En conséquence, le Christ vint pour nous en procurer de meilleures. Et admirez avec quelle sagesse il rappelle les anciennes lois et propose des lois nouvelles.

«Vous savez, observe-t-il, qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point.» (Mt 5,21) Dites-nous qui a parlé de la sorte : est-ce vous ou votre Père ? Il ne répond pas à cette question. Pourquoi ce silence, pourquoi ne fait-il pas connaître l'auteur de cette législation et la mentionne-t-il sans en accuser la physionomie ? Parce que s'il eût dit : «Vous ne tuerez pas, moi je vous dis : Vous ne vous livrerez pas à la colère,» ce langage eût paru excessif à des auditeurs ignorants et incapables de comprendre que ces lois nouvelles, au lieu de détruire les lois anciennes, les complétaient, au contraire. – Que dites-vous là, se seraient-ils écriés ? Votre Père a dit : Vous ne tuerez pas et vous dites : Vous ne vous livrerez pas à la colère ? Afin donc qu'on ne le supposât pas opposé à son Père, qu'on ne lui prêtât pas la prétention d'établir des lois plus sages, il ne dit pas : Vous avez appris de mon Père. De même, s'il eût dit : Vous savez que je parlais ainsi à vos ancêtres ... ce langage eût semblé intolérable et non moins intolérable que le précédent. Si, pour ces simples paroles : «Avant qu'Abraham existât, j'étais,» (Jn 8,58) on essaie de le lapider, à quelles extrémités ne se serait-on pas porté s'il eût ajouté qu'il avait donné la loi à Moïse ? Voilà pourquoi il ne fait aucune mention de son Père, ni de soi; évitant la difficulté, il se contente de dire : «Vous savez qu'il a été dit à vos pères : Vous ne tuerez point.» Ce qu'il avait fait pour les corps en leur restituant les sens qui leur manquaient, afin de découvrir aux hommes celui qui avait formé dès l'origine la nature humaine, il le fait encore ici, nous enseignant par cette réforme et ce développement de la loi qu'il en a été le premier auteur. Pour la même raison, traitant de la formation de l'homme, il ne désigne ni le Père, ni le Fils, et il s'exprime en un langage général et indéterminé : «Celui qui créa l'homme dès le commencement le créa mâle et femelle.» (Mt 19,4) Ses paroles ne disent rien du Créateur; mais ses actes, par exemple les corps dont il compléta les organes, le firent connaître. Pareillement ici dans ces mots : «Vous savez qu'il a été dit à vos pères,» il passe sous silence l'auteur de la loi; mais ses actes découvrent que cet auteur est lui-même. Celui qui en comble les lacunes est évidemment celui qui l'a établie dès l'origine. S'il rappelle les lois anciennes, c'est encore pour faire comprendre à ses auditeurs qu'il ne vient pas s'élever contre ces lois, mais qu'il possède la même autorité que son Père. Les Juifs le comprirent et furent saisis d'admiration. C'est l'Évangéliste qui nous l'apprend en ces termes : «La foule était

DIXIÈME HOMÉLIE

émervillée de sa doctrine; car il les instruisait avec un ton de pleine autorité, et non à la façon des scribes et des pharisiens.» (Mt 7,28-29) – Et si les Juifs se trompaient dans ce jugement ? – Le Sauveur ne les en reprit pas, il ne les en blâma pas, il les confirma plutôt dans ces idées. Un lépreux s'approche de lui et dit : «Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir.» Quelle est la réponse de Jésus Christ ? «Je le veux, sois guéri.» (Mt 8,2) Pourquoi ne dit-il pas simplement : Sois guéri ? Le lépreux n'avait-il pas reconnu expressément sa pleine puissance par ces mots : «Si vous le voulez ?» Mais comme vous pourriez ne voir dans ces mots que l'opinion personnelle du lépreux, le Sauveur la confirme de nouveau en ajoutant : «Je le veux, sois guéri.» C'est dans ce même but qu'il manifeste toujours sa puissance, pour montrer qu'il fait toutes choses avec autorité; car, s'il n'en était pas ainsi, on ne comprendrait plus son langage.

6. Puisque d'une part sa puissance éclate de toutes les manières, si nous rencontrons d'autre part quelque-une de ses actions ou de ses paroles marquée au coin de l'humilité, soit pour une des raisons que nous énumérions naguère, soit pour exciter ses auditeurs à la pratique de cette vertu, ne voyons pas en cela une preuve de l'imperfection de sa nature. L'incarnation elle-même n'est qu'un grand acte d'humilité, tant le Fils est loin d'être inférieur à son Père. – Mais où en est la preuve ? C'est encore un de ces arguments colportés par les ennemis de la vérité : Si le Fils, disent-ils, est égal au Père, pourquoi le Père ne s'est-il pas incarné ? pourquoi le Fils a-t-il pris la forme d'un esclave ? Ne résulte-t-il pas évidemment de là son infériorité ? – Si telle était la raison pour laquelle le Fils se serait revêtu de notre nature, il s'ensuivrait que l'Esprit, inférieur au Fils, d'après nos adversaires, aurait dû s'incarner. En effet, si le Père est supérieur au Fils, précisément parce que le Fils s'est incarné, tandis que le Père ne l'a pas fait, l'Esprit sera pour le même motif supérieur au Fils, puisqu'il ne s'est pas incarné davantage. Mais laissons de côté cet ordre d'arguments, et cherchons dans les saintes Écritures la preuve de cette proposition, que le Fils n'a pris une chair que par humilité. Paul, qui connaissait en tous ces points la véritable doctrine, toutes les fois qu'il a quelque sage conseil à nous donner, va toujours chercher au ciel ses exemples de vertu. Recommande-t-il à plusieurs reprises la charité, et veut-il amener ses disciples à s'aimer les uns les autres, il cite l'exemple du Christ : «Époux, dit-il, aimez vos épouses comme le Christ a aimé l'Église.» (Ep 5,25) Parle-t-il de l'aumône, il emploie le même procédé, et il s'exprime en ces termes : «Vous savez quelle a été l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, lequel étant riche s'est fait pauvre pour l'amour de vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté.» (II Cor 8,9) Voici ce qu'il veut dire : De même que notre Seigneur s'est appauvri en prenant votre chair, de même appauvrissez-vous en vous dépouillant de vos richesses. Le Seigneur n'a rien perdu à renoncer à sa gloire, vous ne perdrez rien non plus à renoncer à vos richesses; au contraire, vous y gagnerez de précieux trésors. Entretenant les Philippiens de l'humilité, l'Apôtre prend toujours le Christ pour modèle. A près leur avoir donné ce conseil : «Que chacun de vous par humilité estime les autres au-dessus de soi,» (Phil 2,3) il ajoute : «Nourrissez en vous les sentiments qu'avait le Christ Jésus : Dieu par nature, et croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave» (Phil 2,5-7) Or, s'il ne se fût résolu à prendre une chair que par suite de l'infériorité de sa nature, ce ne serait plus un acte d'humilité et Paul aurait invoqué à tort cet exemple, en recommandant la pratique de cette vertu. L'humilité existe lorsqu'on se soumet à son égal, et l'Apôtre l'indique par ces mots : «Dieu par nature, et croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave.»

Que signifient ces paroles : «Croyant pouvoir sans usurpation s'égaliser à Dieu, il s'est néanmoins anéanti en prenant la forme d'un esclave ?» Quiconque prend ce qu'il n'a pas le droit de prendre, il le garde sans relâche et n'ose s'en séparer, parce que ses craintes sont grandes et sa sécurité nulle à cet endroit. Mais celui qui possède un trésor impossible à ravir, alors même qu'il le perdrait de vue, ne craint rien. Eclaircissons cette proposition par des exemples, et prenons à la fois le fils et le serviteur d'un même personnage. Si le serviteur s'arroge une liberté qui ne lui sied en aucune façon, et se met en opposition avec son maître, le voilà dans l'impossibilité de faire désormais aucun acte servile, d'obéir aux ordres qu'on lui donne, dans la crainte que sa liberté n'en souffre et que ses ordres ne lui suscitent de l'embarras; c'est parce qu'il a occupé et qu'il s'arroge une liberté de laquelle il n'est pas digne. Mais le fils ne fera pas difficulté d'accomplir quelque acte servile que ce soit, sachant fort bien qu'il pourrait remplir tous les offices des esclaves sans que sa liberté en fût atteinte, qu'elle resterait intacte, et que les actes serviles ne sauraient le dépouiller de la noblesse de sa condition : il ne la doit pas à l'usurpation comme le serviteur; il l'a reçue d'en haut, et elle lui a été donnée en partage dès son premier jour. Telle est la vérité que Paul met en lumière en

DIXIÈME HOMÉLIE

disant que le Christ, par nature de condition libre et Fils véritable de Dieu, ne s'est point arrogé en usurpateur cette égalité, qu'il n'a point été obligé de la dissimuler, et qu'il a, de son plein gré, revêtu la forme d'un esclave. Il savait, le Christ, et il savait parfaitement que son abaissement ne pourrait obscurcir en rien sa gloire : elle n'était point chez lui empruntée, usurpée, mésestante, étrangère, mais naturellement légitime. Si donc il a pris la forme servile, c'est qu'il n'ignorait pas et qu'il était convaincu que cette forme ne compromettrait aucunement sa dignité. Il n'a donc pas eu à en souffrir, et, sous cette apparence d'esclave, sa gloire est toujours restée la même. Voyez-vous comment l'incarnation appuie l'égalité du Fils et du Père, et comment cette égalité, loin d'être une égalité empruntée, sujette à paraître et à disparaître, a pour caractère au contraire la stabilité et l'immutabilité, comment elle est, en un mot, en harmonie parfaite avec les rapports d'un père et d'un fils ?

7. Opposons à nos adversaires toutes ces preuves, et travaillons dans la mesure de nos forces à les arracher à cette erreur pernicieuse pour les ramener à la vérité. Nous-mêmes, ne supposons pas que la foi suffise pour le salut, veillons sur notre conduite, offrons une vie irréprochable, afin que de part et d'autre nous obtenions un excellent résultat. Les instances que je faisais récemment, je les renouvellerai encore aujourd'hui. Prêtons-y une oreille favorable, éteignons parmi nous toute haine réciproque, ne soyons jamais plus d'un jour les ennemis de nos frères, chassons avant la nuit tout sentiment de colère, de crainte que, rentrés en nous-mêmes, nous ne rassemblerions soigneusement toutes les paroles et tous les actes inspirés par l'inimitié, et que nous ne rendions l'issue de cette altercation plus fâcheuse et la réconciliation plus difficile. De même que les os du corps humain, après avoir été violemment déplacés, reprennent sans beaucoup de difficulté leur première place si on les y remet sur-le-champ; tandis que, si on les laisse longtemps dans cet état, ils ne reprennent que très mal aisément leur position normale, et, après l'avoir reprise, il leur faut encore un certain nombre de jours pour se mettre en harmonie avec le reste du corps, et gagner de la consistance et de la solidité; de même, lorsque nous nous réconcilions sans retard avec nos ennemis, nous le faisons aisément, et il ne faut pas beaucoup d'efforts pour rétablir la vieille amitié; au lieu que si nous laissons un certain temps s'interposer, alors aveuglés en quelque sorte par la haine, la confusion et la honte nous saisissent, et nous avons besoin d'amis, non seulement pour ménager une réconciliation, mais encore pour nous entretenir, la réconciliation opérée, dans les mêmes sentiments, jusqu'à ce que nous reprenions notre familiarité première. Pour ne rien dire du ridicule et de la honte que nous redoutons, n'est-ce pas une chose indigne d'avoir besoin du concours d'autrui pour nous réunir à nos propres membres ? Ce n'est pas là le seul mal qui résulte de ces hésitations et de ces délais; il arrive que des choses indifférentes finissent par paraître coupables. Quoi que dise notre ennemi, son maintien, ses regards, sa voix, sa démarche, nous le considérons d'un œil soupçonneux. Quand nous l'apercevons, notre cœur aveuglé s'enflamme; quand nous ne le voyons pas, la douleur ne laisse pas de nous tourmenter. Car non seulement la présence des personnes qui nous ont fait du mal, mais encore leur souvenir est pour nous un sujet de continuelles tortures. Entendons-nous parler d'elles, nous nous répandons aussitôt en paroles; enfin nous passons notre vie entière dans la tristesse et dans les tourments, nous nous faisons beaucoup plus de mal que nous ne leur en faisons à eux-mêmes, et nous livrons notre âme à une guerre qui n'a pas de fin.

Pénétrés de ces vérités, mes bien-aimés, appliquons-nous avec un soin tout particulier à n'entretenir d'inimitié d'aucune sorte, si quelqu'une s'élève, réconcilions-nous le jour même. A lui accorder un second jour, un troisième, on en vient bientôt à un quatrième, suivi d'un cinquième, et puis à un nombre beaucoup plus considérable. Plus nous différons, plus augmentera notre haine. – Mais n'y a-t-il pas de la confusion à faire les premiers pas et à embrasser celui qui nous a outragés ? – Et voilà précisément ce qui sera votre éloge, votre couronne, votre gloire, ce qui vous attirera les plus précieux avantages et les plus riches trésors. Vous verrez votre ennemi vous faire bon accueil, les assistants vous combler de louanges; et, alors même que les hommes vous blâmeraient, Dieu à coup sûr nous couronnera. Mais si vous attendez que votre ennemi se présente et implore votre pardon, vous n'aurez plus le même mérite. C'est lui qui emportera la couronne et qui attirera sur sa tête l'abondance de ces bénédictions. Si au contraire vous vous présentez le premier, alors vous ne serez pas vaincu, vous dompterez votre ressentiment, vous maîtriserez vos passions, vous donnerez par cette obéissance envers Dieu l'exemple de la plus belle philosophie, vous répandrez un charme inconnu sur le reste de votre vie, et vous serez affranchi de tout embarras et de toute inquiétude. Ce n'est pas seulement vis-à-vis de Dieu, mais encore vis-à-vis des hommes qu'il est dangereux et pour sûr d'avoir beaucoup d'ennemis. Que dis-je, beaucoup ? un seul ennemi peut nous exposer à de grands périls; de même que, si tout le

DIXIÈME HOMÉLIE

monde est votre ami, vous jouirez d'une sécurité parfaite. Ni le produit des richesses, ni les armes, les remparts et les fossés, ni tous les expédients imaginables ne donnent la sécurité que donne une franche amitié. Avec l'amitié on a un rempart, la sécurité, l'opulence, les plaisirs; l'amitié nous dispose à traverser avec joie la vie présente, en même temps qu'elle nous prépare la vie à venir. Réfléchissons à toutes ces choses, et, appréciant justement les avantages de cette sagesse, appliquons-nous de tous nos efforts à nous réconcilier avec nos ennemis, si nous en avons, à prévenir toute inimitié nouvelle, et à consolider les amitiés déjà formées. Le principe et la fin de toute vertu, c'est l'amour. Puissions-nous, en la pratiquant dans sa pureté et sans relâche, obtenir la possession du royaume des cieux par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, auquel gloire et puissance appartiennent dans les siècles des siècles. Amen.